

Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 24

Votants : 29 Date de la convocation : 24 mars 2015 PREFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVEE LE:
- 2 AVR. 2015
BUREAU DU COURRIER

N° 15.03.30.01

L'an deux mille quinze et le trente du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. le Maire.

PRÉSENTS: MM SAVY, BOUSQUEL, Mme PASDELOU, M. LARGUIER, Mme MICHEL, MM BRAEMER, PINETON DE CHAMBRUN, GREPINET, ROQUES, Mme MOULAOUI, M. CASTELL, Mme CAMBON, M. ROESCH, Mmes JULLIEN, PRIE, MERLET, M. LOPEZ, Mmes VIGNERON, MACHERY, GAUZY-CHABLE, PLAYS, MM BOUISSEREN, MUNOZ, GOEPFERT.

**PROCURATIONS**:

Mme THALY-BARDOL en faveur de M. ROESCH M. GRAVIER en faveur de M. BOUSQUEL Mme ROBERT en faveur de M. GREPINET M. ALLOUCHE en faveur de Mme PLAYS

M. JULIEN en faveur de M. MUNOZ

## **ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE DE JUVIGNAC**

## Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur Jean-Luc SAVY, Maire, rappelle aux membres de l'assemblée que par délibération n° 14.04.06.01 en date du 6 avril 2014, le Conseil municipal fixait à huit le nombre d'adjoints au Maire, selon l'ordre du tableau ci-dessous :

N° d'ordre de l'élection	NOMS	PRENOMS
Fonctions		
Maire	SAVY	Jean-Luc
1er adjoint	BOUSQUEL	Jacques
2ème adjoint	PASDELOU	Marie-Pierre
3ème adjoint	LARGUIER	Jérôme
4ème adjoint	MICHEL	Béatrice
5ème adjoint	BRAEMER	Luc
6ème adjoint	THALY-BARDOL	Audrey
7ème adjoint	PINETON DE CHAMBRUN	Jacques
8ème adjoint	MACHERY	Marie
	1	, !

Par arrêté n°2014/140 en date du 18 avril 2014, il a été accordé à Madame Marie MACHERY, adjointe au Maire, la délégation « jeunesse ».

Par arrêté municipal n°2014/460 en date du 9 décembre 2014, le Maire retirait à Madame Marie MACHERY sa délégation.

Par délibération n°14.12.17.12 du 17 décembre 2014, le Conseil municipal décidait de ne pas maintenir Madame Marie MACHERY dans ses fonctions d'adjointe au Maire.

Il convient aujourd'hui de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

En application des dispositions combinées des articles L. 2121-21, L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la désignation des adjoints au Maire doit avoir lieu au scrutin secret. Les adjoints sont élus, parmi les membres du Conseil municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes des candidats aux fonctions d'adjoint au Maire doivent comporter au plus, autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner. Dans le cas présent, s'agissant d'un seul siège à pourvoir, ces listes ne pourront comporter qu'un seul nom.

Vu la délibération n° 14.04.06.01 en date du 6 avril 2014 fixant à huit le nombre d'adjoints au Maire ;

Vu la délibération n°14.12.17.12 en date du 17 décembre 2014 portant sur le non maintien de maintenir Madame Marie MACHERY dans ses fonctions d'adjointe au Maire ;

Eu égard aux dispositions qui viennent d'être énoncées, et après un appel à candidature, 2 listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire ont été déposées.

➤ 1<sup>ère</sup> liste : « Vivre Autrement Juvignac » : Emmanuelle VIGNERON

≥ 2<sup>ème</sup> liste : « Juvignac Bleu Marine » : Stéphane GOEPFERT

Après s'être assuré que le quorum est atteint, il est procédé aux scrutins.

Après un seul tour de scrutin dont le résultat a été le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

10.00	Nombre de bulletins pour Emmanuelle VIGNERON	24
_	Nombre de bulletins pour Stéphane GOEPFERT	1
_	Nombre de bulletins blancs	4
-	Nombre de bulletins nuls	0

Nombre de voix obtenu par Mme Emmanuelle VIGNERON (suffrages exprimés): 20 voix

Majorité absolue pour Mme Emmanuelle VIGNERON : 10 + 1 = 11

Vu les résultats des scrutins auxquels il a été procédé, Madame Emmanuelle VIGNERON est proclamée adjointe au Maire et immédiatement installée à la 8<sup>ème</sup> place du tableau

Le nouveau tableau du Conseil municipal est donc le suivant :

N° d'ordre de l'élection	NOMS	PRENOMS
Fonctions		
Maire	SAVY	Jean-Luc
1er adjoint	BOUSQUEL	Jacques
2ème adjoint	PASDELOU	Marie-Pierre
3ème adjoint	LARGUIER	Jérôme
4ème adjoint	MICHEL	Béatrice
5ème adjoint	BRAEMER	Luc
6ème adjoint	THALY-BARDOL	Audrey
7ème adjoint	PINETON DE CHAMBRUN	Jacques
8ème adjoint	VIGNERON	Emmanuelle
CM	GRÉPINET	Alain
CM	ROQUES	Michel
CM	GRAVIER	Eugène
CM	ROBERT	Gabrielle
CM	MOULAOUI	Brigitte
CM	CASTELL	Alain
CM	CAMBON	Incarnation
CM	ROESCH	Laurent
CM	JULLIEN	Karine
CM	PRIÉ	Véronique
CM	MERLET	Hélène
CM	LOPEZ	Alexandre
CM	MACHERY	Marie
CM	ALLOUCHE	Hubert
CM	GAUZY-CHABLE	Eliane
CM	PLAYS	Florence
CM	JULIEN	Arnaud
CM	BOUISSEREN	Jean-Claude
CM	MUNOZ	Laurent
CM	GOEPFERT	Stéphane

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

PREFECTURE DE L'HERAULT
ARRIVEE LE:

- 2 AVR. 2015

BUREAU DU COURRIER